

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**Rapport d'évaluation externe du programme de Licence
Comptabilité Gestion de l'Ecole Supérieure de Commerce et de
Gestion de Dakar (ESUP Dakar)**

L'Equipe d'évaluateurs :

- Pr Ibrahima THIAM, Président
- Pr Serigne DIOP, Membre
- Dr Aboudou OUATTARA, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président



Mars 2025

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
1. Présentation de l'établissement.....	3
2. Présentation du programme de licence Comptabilité Gestion	3
3. Avis sur le rapport d'autoévaluation	4
4. Description de la visite sur le terrain.....	4
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	6
6. Points forts du programme.....	12
7. Points faibles du programme.....	12
8. Appréciations générales du programme	12
9. Recommandations à l'établissement.....	13
10. Recommandations à l'ANAQ-Sup	13
11. Proposition de décision.....	13

Introduction

L'Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion de Dakar (ESUP Dakar) a présenté à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité, un rapport d'autoévaluation du programme de licence en Comptabilité Gestion en vue d'obtenir une accréditation auprès de l'ANAQ-Sup.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Professeur Ibrahima THIAM, Professeur Serigne DIOP et Docteur Aboudou OUATTARA pour procéder à l'évaluation du programme de licence en Comptabilité Gestion. Le mercredi 11 décembre 2024, l'équipe a effectué la mission à l'ESUP Dakar en vue de vérifier si le programme satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup. Ce présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'établissement

ESUP Dakar a été fondée en 2002. Elle connaîtra une évolution progressive au niveau de la gestion administrative et pédagogique. ESUP Dakar a au fil du temps normalisée ses activités en se conformant aux textes et règlements régis par le ministère de l'Enseignement Supérieur du Sénégal. Elle est passée d'un agrément provisoire à un agrément définitif après évaluation favorable de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup).

Les missions de l'établissement consistent à :

- former les personnels de haut niveau, scientifiquement et techniquement qualifiés, adaptés au contexte africain et du monde contemporain, conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs peuples et capables de les servir avec dévouement ;
- développer la recherche dans toutes les disciplines de la science, de la technique et de la culture ;
- mobiliser l'ensemble des ressources intellectuelles au service du développement économique et culturel du Sénégal et de l'Afrique, et participer à la résolution des problèmes nationaux et continentaux.

2. Présentation du programme de licence Comptabilité Gestion

La Licence Comptabilité Gestion est déroulée à ESUP Dakar depuis 2006-2007. Le programme de cette formation appartient au domaine des sciences économiques et de gestion. Les enseignements sont repartis en six semestres pour un volume horaire total de 3 600 heures.

L'objectif général de ce programme est de former des cadres moyens ayant des connaissances, des attitudes et des aptitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans les domaines d'activités couverts par la comptabilité, la gestion financière et la gestion fiscale. Le programme d'enseignement est bâti suivant les dispositions du décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence et est basé sur le système LMD.

Les enseignements sont répartis en unités d'enseignements ; ces dernières sont subdivisées en éléments constitutifs, organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et travaux personnels de l'étudiant (TPE). La charge de travail de l'étudiant, est mesurée en crédits. Un crédit équivaut à 20 heures de travail, dont 12 heures en présentiel et 08 heures en travaux personnels de l'étudiant. Un semestre correspond à 30 crédits, soit 600 heures de travail. A la fin du sixième semestre, l'étudiant ayant capitalisé 180 crédits et avoir soutenu avec succès son mémoire de fin de cycle, obtient le Diplôme de Licence en Comptabilité Gestion.

Le programme vise à former aux métiers suivants : comptable, contrôleur de gestion, auditeur, gestionnaire de paie, technicien de paie, trésorier, etc.

3. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'autoévaluation a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation du format de l'ANAQ – SUP. Il est de lecture facile et tous les standards ont été bien renseignés avec des éléments de preuve à l'appui ou précision « disponible sur place ».

4. Description de la visite sur le terrain

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite de terrain a été effectuée sur le site de l'ESUP Dakar, sis à la villa 9256 de la commune Mermoz Sacré cœur, à Dakar (Sénégal), conformément à l'agenda de visite fourni préalablement par l'ANAQ-Sup et validé par les membres de la direction de l'ESUP Dakar. L'équipe d'experts a été accueillie et installée dans une salle aménagée à cet effet.

Les travaux ont démarré à 8 heures avec l'équipe qui est en charge de l'Administration en présence de la Directrice Générale. Après, le mot de bienvenue à l'équipe d'experts, les travaux ont commencé par la présentation des participants. Les experts évaluateurs ont rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAQ-Sup et la mission des évaluateurs.

La présentation de l'établissement et du programme a été faite par l'équipe dirigeante de l'Institut. Dans sa présentation, elle a mis l'accent sur la date de création de l'Institut ; la vision, les missions et les objectifs de l'établissement ; la gouvernance de l'institut ; le

fonctionnement (direction générale ; secrétariat de direction ; CIAQ...); les effectifs des étudiants ; les services administratifs, pédagogiques, financiers et sociaux ainsi que sur l'organigramme de l'Institut. S'agissant du programme, il a rappelé la date de démarrage des enseignements ; les compétences visées ; les partenaires ; l'intégration sociale ; les visites d'entreprises avant de développer sur les différents champs d'évaluation.

Après cette rencontre avec le staff de l'institut, les experts ont reçu tour à tour les enseignants, les étudiants et le PATS dans une bonne ambiance.

Les discussions avec les enseignants ont porté essentiellement sur leur statut, le niveau d'implication dans les activités pédagogiques de l'établissement, les contraintes pour une meilleure efficacité des enseignements et l'évaluation des enseignements par les étudiants. Les échanges avec les PATS ont porté principalement sur leur implication dans la mise en œuvre du programme évalué, leurs fonctions et responsabilités et leurs conditions de travail.

En ce qui concerne les étudiants, les discussions ont porté sur le choix de l'établissement, la formation reçue, les conditions d'études, l'accompagnement dans la recherche de stages...

La troisième étape a consisté à visiter les locaux de l'établissement. Les experts ont pu visiter les bureaux de l'Administration, les salles de cours, le service médical et la bibliothèque de l'Institut. Ensuite, l'équipe d'experts s'est retirée pour dégager les points forts et les axes d'amélioration pour ensuite inviter le Directeur et son staff à rejoindre la salle pour une séance de restitution des travaux de la journée.

- **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe de direction et les membres du personnel de l'Institut ont fait montre d'une entière disponibilité à l'endroit des experts évaluateurs. Les échanges se sont bien passés. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme pour l'accueil et la disponibilité.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale du standard La Licence en Comptabilité Gestion de l'ESUP Dakar est dispensée de manière régulière depuis 2006-2007. De nombreuses promotions de cette licence sont sorties et sont sur le marché du travail. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'établissement.
Appréciation globale du standard Le programme de la Licence en Comptabilité Gestion de l'ESUP Dakar est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement qui visent entre autres à : assurer la formation professionnelle des étudiants (i) ; favoriser leur insertion professionnelle dans le monde du travail (ii) ; renforcer les capacités des professionnels (iii). La licence se donne pour objectif général de fournir aux apprenants les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires pour travailler dans le domaine de la comptabilité. Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03: Le programme de formation s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel, socio-économique et la communauté dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.
Appréciation globale du standard : Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde académique et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Toutefois, il est important d'améliorer la formalisation des différentes initiatives par la signature de plus de conventions de partenariats afin de pérenniser les acquis et d'assurer un meilleur suivi des alumni. Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ 2. Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés par les organes habilités et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard :

L'établissement dispose d'un organigramme faisant ressortir une séparation des organes de gouvernance académique et administrative. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe pour chaque filière un responsable qui supervise le déroulement des formations.

Cependant, un dysfonctionnement est constaté dans le fonctionnement du Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP). Certains PV du CSP sont signés par la Directrice Générale de l'Institut.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), est très motivé et participe activement à la mise en œuvre du programme. Les enseignants rencontrés ont participé à la révision de la maquette du programme. Les enseignants participent aux jurys d'examen.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03: Le programme de formation fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'établissement utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Il existe une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité à l'ESUP Dakar. L'évaluation des enseignements est faite par les étudiants et les résultats font l'objet d'une exploitation par la CIAQ. Il y a toutefois une nécessité de systématiser l'évaluation des enseignements et exploiter les résultats.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.04 : Le programme de formation fait périodiquement l'objet de mesures d'adaptation par des révisions régulières

Appréciation globale sur le standard :

A l'ESUP Dakar, une politique de révision régulière est adoptée et exécutée par les instances de gestion du programme de licence Comptabilité Gestion. Les résultats d'évaluation du programme sont tenus en compte dans la révision du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme de formation dispose d'une maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard :

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur. Les syllabus de cours sont également disponibles et harmonisés.

Il existe toutefois un besoin de mise en cohérence de la maquette, des syllabi de cours et du contenu effectivement délivré aux étudiants (voir cahier de texte).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme de formation couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail et à son intégration dans la communauté. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard

Le programme de la licence en Comptabilité Gestion de l'ESUP Dakar permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base en Comptabilité et en Gestion des entreprises.

Certains EC se voient affectés un volume horaire très élevé. Par exemple, au semestre 2, le volume horaire de 30h CM dédié à introduire la fiscalité est élevé. Au semestre 3, le volume horaire de 30h CM dédié aux coûts complets est élevé.

Toutefois, des EC nécessaires dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire sont absents de la maquette de formation. Il s'agit des EC suivants : un EC consacré à l'entrepreneuriat (création-reprise d'entreprise), aspect essentiel pour une licence professionnelle, un EC consacré au droit commercial, un EC consacré à la recherche

opérationnelle, un EC consacré à la fiscalité des droits d'enregistrements, un EC dédié à la GRH, un EC dédié à l'anglais des affaires, un EC dédié à la stratégie d'entreprise, un EC dédié au contrôle de gestion (analyse de écarts et reporting), etc.

L'absence d'EC visant à initier les étudiants du programme aux comptabilités spécifiques telles que la comptabilité des Institutions de microfinance, la comptabilité des ONG est notée.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont bien consignées dans des documents mis à la disposition des étudiants. Le règlement intérieur de l'ESUP Dakar indique les conditions d'organisation des évaluations (devoirs et examens), et d'obtention de documents scolaires. Un système informatisé de gestion des notes et des attestations est mis en place à l'ESUP Dakar et appliqué au niveau du programme évalué.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard :

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard :

Le programme de la licence en Comptabilité Gestion de l'ESUP Dakar dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Cependant, le recrutement du PER intervenant dans le programme ne fait pas l'objet d'un appel à candidature. Il n'existe pas de cellule pédagogique où se rencontrent périodiquement les enseignants intervenant dans le programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Appréciation globale du standard : Il n'y a pas, pour le moment, d'activité de recherche à l'ESUP Dakar. Le volume horaire est consacré essentiellement à l'enseignement. Dans les contrats d'engagement des PER, il n'y a pas de référence relative à la répartition du temps de travail entre les différentes activités (enseignement, recherche, administration).
Conclusion sur le standard : NON ATTEINT
Standard 4.03 : La mobilité du PER est effective.
Appréciation globale sur le standard L'ESUP a pris des initiatives pour mieux interagir avec les autres établissements d'enseignements supérieurs au niveau national et international. Toutefois, les experts n'ont pas pu observer une mobilité effective des PER pour le programme évalué.
Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 Les conditions d'admission au programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission à ce programme sont clairement définies et publiées (site web de l'établissement, flyers, presse, fiches de présentation, journées porte ouverte...).
Conclusion sur le standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Appréciation globale du standard : Les conditions d'études au sein de l'établissement garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes.
Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : L'encadrement adéquat des étudiant(e)s est assuré.

Appréciation globale du standard :

Il existe un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants. Le ratio d'encadrement est globalement satisfaisant du fait des effectifs maîtrisés.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.04 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter établissements et celle de l'interdisciplinarité des acquis.

Appréciation globale du standard :

La mobilité des étudiants est encouragée mais l'équipe d'experts n'a pas pu observer le déroulement effectif d'un programme de mobilité pour la formation en question. Malgré l'existence d'accords de partenariats signés avec des universités étrangères, l'établissement n'a, jusqu'ici, pas réalisé ces protocoles avec un envoi d'étudiants pour des semestres d'échanges.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05 Le programme se préoccupe de l'insertion socioprofessionnelle des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

Le service d'insertion et des relations extérieures est mis en place pour accompagner les étudiants dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'insertion. Ce service met à la disposition des étudiants des lettres de recommandations sur demande pour appuyer leur recherche d'emploi/stage. Cependant, il a été constaté un faible dispositif de suivi du niveau d'insertion des diplômés du programme.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme de formation dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard :

La disponibilité des ressources financières et la dotation en équipements et en locaux, assurent à l'ESUP Dakar, un déroulement satisfaisant et dans le long terme du programme évalué. Les différents objectifs peuvent être atteints avec l'utilisation des ressources disponibles.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

6. Points forts du programme

- Existence de locaux adaptés et fonctionnels ;
- Equipe pédagogique et PATS dynamiques et engagés ;
- Existence de dispositif de suivi effectif de la formation (Cohérence entre les cahiers de textes et les syllabi de cours) ;
- Bon dispositif pour l'évaluation des enseignements ;
- Structuration de la maquette conforme au système LMD ;
- Existence d'un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur ;
- Existence de dossiers complets pour les enseignants (contrats ; syllabus harmonisés ; CV ; diplômes) ;
- Existence d'un logiciel pour la gestion du parcours de l'étudiant et pour le personnel ;
- Taux de réussite satisfaisant.

7. Points faibles du programme

- Absence de cellule pédagogique fonctionnelle ;
- Absence de certains EC fondamentaux dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire ;
- Volume horaire trop élevé pour certains EC (comptabilité analytique, initiation à la fiscalité, etc.)
- Faible cohérence entre les débouchés annoncés de la formation et le contenu du programme ;
- Absence de mobilité des étudiants ;
- Absence de mobilité pour les PER ;
- Certains PV du CSP signés par la Directrice Générale ;
- Faible suivi des alumni du programme ;
- Absence d'activités de recherche.

8. Appréciations générales du programme

Le programme de licence Comptabilité Gestion de l'ESUP Dakar répond aux objectifs de l'institution. La maquette est conforme aux standards du système LMD mais, elle contient des limites notamment l'absence de certains modules fondamentaux. Le programme répond,

globalement à un besoin de former des professionnels dans les métiers de la comptabilité et de la gestion.

9. Recommandations à l'établissement

- Mettre en place des cellules pédagogiques fonctionnelles ;
- Ajouter les EC fondamentaux dans la formation d'un comptable et d'un gestionnaire absents dans la maquette ;
- Revoir le volume horaire trop élevé pour certains EC (comptabilité analytique, initiation à la fiscalité, etc.) ;
- Renforcer la cohérence entre les débouchés annoncés de la formation et le contenu du programme ;
- Mettre en place un dispositif de la mobilité des étudiants et le rendre effectif ;
- Renforcer le dispositif de mobilité pour les PER ;
- Reprendre les PV du CSP signés par la Directrice Générale ;
- Renforcer le suivi des alumni du programme ;
- Instaurer des activités de recherche.

10.Recommandations à l'ANAQ-Sup

Sur les volets mobilité des enseignants, recherche et proportion d'enseignants permanents, les établissements d'enseignement privés ont souvent des difficultés. Il serait important de revoir ces exigences ou de fixer des normes précises à vérifier concrètement sur le terrain.

11.Proposition de décision

Accréditation refusée